



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres		
En exercice	Présents	Votants
29	25	29

Date de la convocation
13 septembre 2022

Séance du
21 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 21 septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur HELLAL, le Maire.

Etaient présents :

Mesdames CHOISNE, DAUZAT, AUDINET, CHLAGOU, BLANC, BOURGNEUF, LAMRHARI, GILBERT, BENHERRAT, HOUSIEAUX, VIERIN, MAURY, DE PAUW, GUILLAUME-MONNERY.

Messieurs HELLAL, DIAB, PERNOT DU BREUIL, RECTON, DE MYTTENAERE, CAPRON, PERON, CABADET, NORTON, TILLY, LEONARD

Etaient représentés : Monsieur JOANNIN par Monsieur NORTON, Monsieur CRONIER par Monsieur DIAB, Madame LHADI par Madame GUILLAUME – MONNERY, Monsieur ERNULT par Monsieur TILLY

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, Madame LAMRHARI a été désignée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibération 2022-21-09-19

Interventions scolaires 2022-2023

La municipalité affirme sa volonté de contribuer à la réussite éducative et à l'épanouissement des enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires.

Aussi, depuis quelques années, un partenariat est instauré avec différentes associations et en collaboration avec les directrices d'école et l'inspection de l'éducation nationale, afin de faire bénéficier aux écoliers des activités physiques, sportives et culturelles pendant le temps scolaire.

Un projet pédagogique en lien avec le projet d'école est ainsi élaboré entre l'intervenant et l'école.

Les interventions concernent l'ensemble des écoles margnotines et représentent un montant total de 20 212,80 €

Les partenaires ci-dessous disposent de l'agrément Éducation Nationale :

- Les Francas : Fédération nationale laïque de structures et d'activités. Cette association d'éducation populaire fait partie des associations complémentaires de l'Enseignement public.
- ASCC Margny : L'Amicale Sportive des Cheminots de Compiègne-Margny est une association locale dont les animateurs sont salariés et diplômés multisports.
- Théatr'al : Alice El Mechali est une intervenante indépendante qui s'investit depuis de nombreuses années dans les écoles maternelles et élémentaires.
- Vincent Baticle : animateur, formateur, enseignant et chercheur en cinéma.

Les interventions scolaires proposées pour l'année 2022-2023 sont les suivantes :

	Les Francas (expression corporelle)	ASCC Margny (Basket et sports collectifs)	Theatr'al (ateliers théâtre)	Vincent Baticle (cinéma)
Maternelle Jules Ferry	12 séances			
Maternelle Edouard Herriot	12 séances			
Primaire Suzanne Lacore	12 séances	64 séances		
Elémentaire Ferdinand Buisson	12 séances	64 séances		
Elémentaire Paul Bert		44 séances		18 séances
Elémentaire Edouard Herriot	12 séances	64 séances	22 séances	
TOTAL	7 423,20€	7 080,00€	3 939,60€	1 770,00€
(pour info) TOTAL 2021-2022	7 220,20€	7 080,00€	3 768,00€	1 770,00€

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions avec les différents partenaires.

Entendu le rapport présenté par Madame Emilie AUDINET, déléguée à la restauration scolaire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à signer les conventions ci-dessus citées avec les différents partenaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,

Bernard HELLAL